

# **Un génocide est imprescriptible !**

*Appel aux membres du Parlement allemand (Bundestag) en vue d'une reconnaissance du génocide perpétré par l'Empire allemand (Kaiserreich) dans de son ancienne colonie « Sud-Ouest Africain allemand », l'actuelle République de Namibie, et des réparations qui s'ensuivent.*

**Nous - les soussignées initiatives, organisations et institutions noires et blanches de la société civile – nous félicitons du tournant dans l'attitude du Gouvernement Fédéral allemand, signalé par la visite en Namibie du Directeur Général pour les Affaires africaines au Ministère des Affaires Étrangères allemand début février 2012. Nous saluons également l'engagement pour un dialogue directe qui a été entamé avec les comités représentant les descendants des victimes du génocide allemand de 1904-08. Nous considérons que cet engagement tardif pour un dialogue avec les représentants des peuples directement touchés par le génocide est une première étape indispensable qui permettra de poursuivre la réconciliation entre les peuples de la Namibie et de l'Allemagne.**

**A travers cette résolution, nous exprimons notre sincère compassion pour les souffrances infligées aux peuples namibiens, en particulier aux Herero, Nama, Damara et San. Nous sommes reconnaissants pour leur générosité qui se traduit par leur ouverture au dialogue avec les descendants des auteurs des crimes évoqués, et nous déclarons notre solidarité avec leur engagement pour une « justice réparatrice » – c'est-à-dire pour une justice qui ne peut être fondée que sur la volonté sincère de l'Allemagne à offrir des réparations. Nous soutenons leurs efforts pour obtenir la reconnaissance officielle du génocide par le Bundestag et le Gouvernement Fédéral allemand. Nous appuyons formellement la demande faite par les comités représentant les descendants des victimes visant l'indemnisation non seulement idéale mais également matérielle des injustices coloniales et racistes ainsi que des importantes pertes de biens et avoirs que leurs peuples ont subies.**

## **Nous demandons aux membres du Bundestag allemand**

- d'oeuvrer à prévenir toute négation ultérieure du génocide dans l'ancienne colonie « Sud-Ouest Africain allemand » qui, selon les critères de la « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide » établis en 1948 par les Nations Unies, doit sans équivoque être considéré comme un génocide. Et de s'engager – tout comme dans le cas du génocide juif – pour sa reconnaissance rétrospective par l'Allemagne ;
- d'encourager le Gouvernement Fédéral à honorer les engagements que l'Allemagne a elle-même contractés lors de la Conférence Mondiale des Nations Unies contre le Racisme à Durban en 2001. Ainsi l'Allemagne doit officiellement et explicitement demander pardon aux descendants des victimes du génocide allemand et des crimes contre l'humanité liés à ce dernier ;
- d'engager et d'entretenir avec le Parlement de la République de Namibie un dialogue soutenu et régulier sur les questions liées à une réconciliation, comprenant entre autres des questions sur le travail de mémoire et sur la réparation des injustices coloniales et racistes dont l'Allemagne doit assumer la responsabilité, ainsi que des conséquences importantes pour les descendants des victimes qui jusqu'aujourd'hui n'ont pas été surmontées – et de mener ce dialogue vers la décision sur des mesures concrètes ;
- de voter la création d'une Fondation publique ayant comme mission d'entamer et de soutenir un travail de mémoire critique du génocide et du colonialisme allemand dans son ensemble ainsi que de promouvoir une culture postcoloniale de la mémoire et de la mandater entre autres :

- de promouvoir les débats scientifiques sur le génocide et ses conséquences dans le cadre de projets de recherche germano-namibiens;
  - d'assurer la diffusion du savoir sur le colonialisme, le racisme et ses conséquences dans l'opinion publique allemande et dans les écoles;
  - de promouvoir des projets d'échanges contribuant à la réconciliation entre les hommes et femmes des deux pays et à la lutte contre le racisme;
  - de soutenir la décolonisation de l'espace public en Allemagne (en cessant d'honorer des criminels coloniaux par des noms de rues et de monuments, mais en rendant hommage à des personnalités de la résistance africaine);
- d'encourager le Gouvernement Fédéral à poursuivre de manière constructive la discussion engagée avec le Gouvernement namibien et les comités représentant les descendants des victimes ;
  - d'encourager le Gouvernement Fédéral à convenir, par le dialogue avec le Gouvernement namibien et les comités représentant les descendants des victimes, de réparations matérielles et structurelles appropriées pour les pertes économiques importantes des peuples concernés, comprenant les terres, le bétail et d'autres biens ;
  - d'encourager le Gouvernement Fédéral à mettre ces réparations à disposition de manière inconditionnelle, c'est-à-dire sans interférer dans les décisions librement prises par le Gouvernement namibien et les groupes de victimes quant à leur utilisation.

Berlin, le 7 Mars 2012

AfricAvenir International  
 Afrika-Rat Berlin-Brandenburg  
 Afrika-Rat Nord  
 AFROTAK TV cyberNomads  
 Arbeitskreis Panafrikanismus München (AKPM)  
 Artefakte//anti-humboldt  
 Berliner Entwicklungspolitischer Ratschlag (BER)  
 Berlin Postkolonial  
 Deutsch-Afrikanische Gesellschaft Berlin (DAFRIG)  
 Initiative Schwarze Menschen in Deutschland (ISD-Bund)  
 Solidaritätsdienst International (SODI)

**Les initiatives, organisations and institutions qui souhaitent de cosigner s'adressent à [info@berlin-postkolonial.de](mailto:info@berlin-postkolonial.de)**

**Pour plus d'informations (y inclus la liste des cosignataires) :** [www.restitution-namibia.de](http://www.restitution-namibia.de)

Sur **Facebook** : <http://www.facebook.com/GenocideCannotBeSubjectToPrescription>

Sur **Twitter** : <http://twitter.com/#!/restitution4nam>

**Livre de condoléances** : <http://namibia.menschen-gedenken.de/>

**Contact :** Sharon Dodua Otoo <[sharonotoo@isdonline.de](mailto:sharonotoo@isdonline.de)> &  
 Christian Kopp <[buero@berlin-postkolonial.de](mailto:buero@berlin-postkolonial.de)>  
 Téléphone : +49 (0)1799 100 976

## **Contexte de la résolution :**

Le 30 septembre 2011, les crânes de 20 Héréros et Namas – hommes, femmes et enfants assassinés il y a plus de 100 ans par des Allemands blancs – furent remis à leurs descendants venus de la Namibie. Ce fut la première fois qu'une institution allemande accepte une telle restitution. A ce jour, des milliers d'ossements envoyés par bateau pendant la période coloniale et soumis à des expériences racistes et pseudo-scientifiques dans le but de nier l'égalité des Africains et Africaines avec des hommes et des femmes blancs, se trouvent toujours en Allemagne.

Comme la plupart des ossements ainsi dérobés, les dépouilles mortelles remises en automne 2011 proviennent d'hommes et de femmes qui s'étaient opposés au joug colonial. C'est à cause de leur résistance contre l'asservissement, les viols, les expropriations et les expulsions de leurs terres qu'ensemble avec des milliers d'autres Héréros et Namas ils ont été assassinés dans les camps de concentration de la colonie « Sud-Ouest Africain allemand ». Nombreux sont ceux qui ont été tués par balles, pendus ou envoyés dans le désert pour y mourir de soif. Les quelques survivants furent privés de leurs possessions et ont vu leurs terres et bétails confisqués. La recherche historique sérieuse est unanime aujourd'hui sur le fait que les actes commis par la « Schutztruppe » (« force protectrice ») impériale, doivent être qualifiés de génocide étant basés sur une volonté d'extermination.

Le gouvernement allemand fuit la responsabilité historique qui lui incombe en tant qu'état succédant juridiquement à l'empire allemand. Il est vrai qu'il reconnaît une « responsabilité historique et moral vis-à-vis de la Namibie », mais sans précision aucune. Jusqu'à présent le gouvernement allemand refuse non seulement de parler de génocide mais également de présenter ses excuses officielles aux descendants des victimes. En faisant la référence à une coopération germano-namibienne « intensive » (volume 2010 : 15,80 Euros par tête de la population namibienne), jusqu'à ce jour toute demande de réparation idéale ou matérielle (« justice réparatrice ») des populations concernées a été refusée. Il y a peu de temps encore, le gouvernement allemand ne considérait même pas de s'engager dans un échange direct avec les descendants des victimes.

En automne 2011, cette attitude irresponsable fut la cause d'un éclat à l'occasion de la cérémonie de la remise des dépouilles mortelles namibiennes à l'hôpital « La Charité » à Berlin. Non seulement que le Ministère des Affaires Etrangères avait laissé l'hôpital gérer quasiment seule la restitution, mais il s'était contenté de son rôle « d'invité » en la personne du ministre d'état au Ministère des Affaires Etrangères Cornelia Piper (appartenant au parti libéral FDP), manifestement débordée par l'événement. Même face aux victimes de la colonisation allemande, elle fut incapable de prononcer le mot « génocide » et de demander pardon. Mme Pieper quittait la salle immédiatement après son intervention sans écouter les discours des représentants namibiens.

Même pendant l'événement, il fut clair que le public assistant à la cérémonie n'était pas prêt d'accepter le comportement du ministre d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères sans un mot de protestation, un comportement critiquable aussi bien sur un plan moral qu'éthique. Notamment les représentants et représentantes de la diaspora africaine et des Allemands noirs ont manifesté leur désaccord à voix haute et par des signes muets de protestation. A la suite de mots émouvants du ministre de la culture namibien Kazenambo Kazenambo et des discours des représentants de haut rang Héréro et Nama, la représentante d'une association de plusieurs organisations non-gouvernementales aussi bien noire que blanche clôturait la cérémonie en demandant pardon pour le génocide perpétré par l'Allemagne – et pour le comportement honteux du Ministère des Affaires Etrangères. L'Alliance de la société civile qui s'était prononcée pour la mise en place d'un dialogue ouvert entre la délégation namibienne et des politiciens Allemands fut par la suite, à de multiples reprises, attaqué, réprimandé et diffamé par des membres du Ministère des Affaires Etrangères, y compris au sein du Parlement allemand (Bundestag).

**Le gouvernement allemand fut finalement obligé de revoir sa position réfractaire. En tenant compte de l'engagement de la part du gouvernement de la Namibie, des associations des victimes Héréro et Nama, de l'alliance de la société civile et de membres du Bundestag issus de tous les partis politiques d'opposition, le directeur des Affaires africaines au Ministère fédéral des Affaires Etrangères, Walter Lindner, fut envoyé en Namibie début février 2012. Sur place, M. Lindner s'est excusé du comportement du gouvernement allemand lors de la remise des dépouilles mortelles en automne 2011. En rencontrant en outre les associations des victimes Héréro et Nama pour des discussions, une de leurs revendications principales – à savoir leur implication dans le dialogue entre la Namibie et l'Allemagne sur le génocide et sa réparation – a été respectée pour la première fois.**